

P.P 2067 CHAUMONT

Monsieur
Furrer Henri
2067 Chaumont

Bulletin d'adhésion SIP ou abonnement au "Chaumonnier".

Adhésion à la SIP, cotisation annuelle Fr. 20.-. Chaque membre de la SIP reçoit automatiquement le périodique " Chaumonnier ", l'abonnement étant inclus dans la cotisation.

Je désire adhérer à la SIP et je recevrai automatiquement le " Chaumonnier ":

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Abonnement au périodique "le Chaumonnier", sans adhésion à la SIP, Fr 15.--. Le périodique paraît en mars, juin, septembre, et décembre de chaque année et vous est envoyé à domicile.

Je m'abonne uniquement au "Chaumonnier" (sans adhésion à la SIP):

Nom.....Prénom.....

Adresse.....



**Société d'Intérêt Public,
case postale 26, 2067 Chaumont**



MÉMENTO

Lundi 21 avril 2003 dès 15h00 chasse aux œufs à la Chomette. Les chasseurs bredouilles et les autres pourront se restaurer et étancher leur soif à la cantine.

Amicale des sapeurs-pompiers, journée récréative le samedi 23 août 2003

Fête des Chaumonniers, samedi 13 septembre 2003

Assemblée générale de la SIP, vendredi 24 octobre 2003

*TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE PROCHAIN
CHAUMONNIER: 24 mai 2003*

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT

Paraissant 4 fois par an 1^{er} trimestre 2003 No. 96
Publié par: SIP, case postale 26, 2067 Chaumont
Imprimé à Savagnier par Bernard Jacot
Rédaction : D. Wicki 2067 Chaumont, tél. 032 / 753 64 38 fax 032 / 753 01 56
www.chaumont-neuchatel.com



TENNIS-CLUB DE LA JEUNESSE NEUCHÂTELOISE ET CHAUMONNIÈRE



Le Tennis-Club de Chaumont a tenu son assemblée générale le mardi 19 novembre 2002.

Une dizaine de personnes se sont retrouvées au restaurant "Le Panorama" à Saules. Une bonne idée, puisque plus de la moitié des personnes présentes provenaient soit du Val-de-Ruz, soit du Littoral...

L'année 2002, hormis le loto qui fut un succès, ne fut pas très riche en événements, le tournoi ayant été annulé pour faute de participants, ... pas de pique-nique, ni de rencontres...

Quelques personnes blessées, le mauvais temps et trois déménagements ont contribué à diminuer de façon significative le montant total des cotisations. Dommage, car les terrains entretenus cette année par Gérard Koller l'ont été d'une manière exemplaire. **MERCI GÉRARD!**

Le mouvement "jeunesse" va bien. Trois cours hebdomadaires ont été organisés et dirigés par Monsieur Francis Perret de Colombier. Que de bons moments passés pour tous ces enfants de Chaumont.

Le montant des cotisations sera inchangé l'année prochaine, soit frs.150.-- pour une personne seule et frs. 250.-- pour un couple ou une famille.

Buts de la saison 2003:

- restaurer ou refaire la cabane du Tennis (Club-House)
- retrouver des nouveaux membres
- trouver quelques sponsors.

La séance s'est terminée à 21 h 15, suivie d'un verre de l'amitié.

Que la prochaine saison soit riche:
en nouveaux membres
en jours ensoleillés
en nouveaux sponsors
et en aide de toute part.

Le comité

Fête de Noël

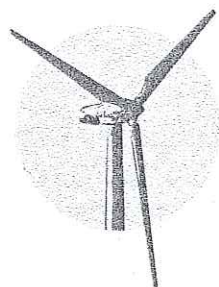
La tradition veut que la Fête de Noël soit une réussite. Cette année encore, la Fête n'a pas trahi à sa réputation et c'est ainsi que la Chapelle était à nouveau pleine d'habitues et de nouveaux visages. Tous sont venus pour assister à ce qui sera le dernier spectacle monté et dirigé par nos instituteurs Ursula et Bernard Monnier.

Les enfants de l'école qui participent à la réalisation du spectacle étaient bien sûr comme de tradition entourés du chœur mixte qui donnait le ton pour le début de la Fête avec de belles chansons. Le chœur était dirigé par son nouveau directeur, Gérard Lebet, du Val-de-Ruz. Diriger des chœurs n'a plus de secrets pour lui, car il n'en est pas à sa première expérience dans ce domaine. Les participants ont eu beaucoup de plaisir à se rendre aux répétitions et, qui sait, peut-être aurons-nous l'occasion de les entendre chanter hors de la Fête de Noël. Cette année, le spectacle des enfants était présenté en six histoires qui se sont toujours passées un 25 décembre. Au temps des hommes des cavernes pour commencer. Puis 50 ans avant Jésus-Christ, lors de la naissance de Jésus, au temps où l'on entendait les hallebardes s'entrechoquer lors de la bataille de Morat, durant la Seconde Guerre mondiale et, pour finir, lors de Lothar en 1999. Des applaudissements nourris ont clos le spectacle. La verrée qui suivit et qui est revenu sur ses pas, a de nouveau eu lieu dans une des classes de l'école. Comme toujours, elle a été offerte par le chœur mixte.

La tradition n'a par contre pas été de mise en ce qui concerne le repas d'après Fête, aucun local n'ayant été disponible pour l'organiser cette année.

Daniel Wicki





L'étude sur l'éventuelle installation d'éoliennes avance à grands pas.

Second train de mesures du vent pour affiner les résultats

Petit à petit, comme l'oiseau fait son nid, l'étude de faisabilité de l'installation d'une ou plusieurs éoliennes sur les sites de Chaumont progresse. Les aspects géologiques, ornithologiques, du développement touristique, du bruit, de l'impact sur le paysage, pour ne donner que quelques exemples, sont désormais sous toit. D'ici quelques mois, le tout sera synthétisé afin de permettre aux Autorités politiques de décider.

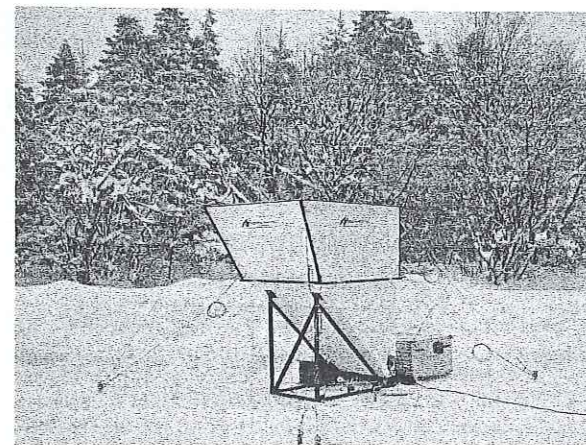
Qui dit éoliennes dit, bien sûr vent ! Pendant une année, sur les deux sites, les vents ont été mesurés avec du matériel conventionnel et disponible. On peut rappeler que les données ont été enregistrées, grâce à des mâts de 40 mètres de hauteur, à trois niveaux : 10, 30 et 40 mètres. Les résultats obtenus sont extrêmement satisfaisants. Toutefois, dans un souci de précision et pour pouvoir permettre une décision basée sur la plus grande exactitude, de nouvelles mesures vont être entreprises ces prochaines semaines.

En effet, lors de la période d'évaluation de 12 mois qui vient de prendre fin, les vents ont été mesurés aux moyens d'anémomètres. Un anémomètre est une sorte d'hélice, qui tourne horizontalement. Au bout des pâles de cette hélice, on trouve le plus souvent des demi-sphères dans lesquelles le vent s'engouffre. Avec la pression du vent dans cette demi-sphère la pâle se met donc à tourner. Il suffit alors de mesurer la vitesse de rotation de l'hélice pour connaître la vitesse du vent et sa force, voilà pour le principe. Ce genre de mesures est fort précis mais, lorsque le vent cesse, l'hélice ne s'arrête pas brusquement. Pendant un certain temps, elle court sur son erre. Et comme l'appareil est automatique et ne requiert pas de

présence humaine, il continue d'enregistrer. Les phases de ralentissement, même minimales, contribuent donc à fausser les données recueillies. Bien sûr, une étude sérieuse tient compte de ce facteur qui sera déduit selon une clé de répartition.

Les responsables de l'étude qui concerne Chaumont ont voulu aller plus loin dans l'exactitude de la mesure du vent. C'est ainsi qu'ils ont fait appel à l'entreprise leader mondiale du domaine. Il s'agit de la maison Meteotest, une entreprise suisse, qui a mis au point un système de mesure du vent appelé SODAR. Ce système se loge dans une petite remorque d'à peine trois mètres de long, tractée par une voiture. Il suffit de déposer la remorque sur le site que l'on veut mesurer et le tour est joué.

Mais tout n'est pas si simple. De fait, le système SODAR difficile à obtenir car fréquemment implanté à l'étranger va permettre, sans aucune installation de mât, à partir de la seule remorque, de mesurer les vitesses et forces du vent de 0 à 150 mètres du sol d'une manière scientifique. Par un système basé sur une électronique extrêmement sophistiquée, SODAR peut enregistrer les vents et les restituer ensuite graphiquement, le tout avec une précision absolue. En d'autres termes, le procédé de Meteotest permet de "dessiner" les vents qui soufflent sur les deux sites de Chaumont. Ainsi le travail de Meteotest va durer six semaines, une période qui permettra de confirmer et d'affiner les mesures d'un an qui viennent de prendre fin, cela dans le seul but de pouvoir apporter la meilleure réponse possible à la question : est-il envisageable d'installer une ou plusieurs éoliennes à Chaumont?



SODAR (Plane-André Chaumont 06.02.03) Photo SI/RH

Texte : Eric Othenin-Girard, Hugo Rinaldi
Date : Neuchâtel le 13, février 2003.

FÊTE DU 1ER AOÛT À CHAUMONT

Vu le succès de la fête du 1er août en 2002, Aldo Di Cesare et son équipe souhaitent faire vivre cette fête aussi en 2003 à Chaumont. C'est pour cette raison qu'il fait appel à quelques personnes pour étoffer son équipe, afin de vous servir au mieux durant cette fête. Donc, quelques bénévoles supplémentaires seraient les bienvenus. Toutes les personnes intéressées peuvent s'annoncer par écrit ou par téléphone jusqu'à fin mai chez

Aldo Di Cesare
Signal 9
2067 Chaumont
032 753 45 44

La rédaction

RAPPEL " COTISATIONS "

Un grand merci aux personnes qui ont payé leur cotisation et à ceux qui vont la régler ces prochains jours.

ÉVÉNEMENTS À LA CHOMETTE

Le 5 décembre 2002, Mme Sophie Dietrich fêtait ses 100 ans révolus. C'est avec plaisir que ses enfants et les " chomettiens " ont trinqué à sa santé, ont partagé son repas de fête au son de l'accordéon. La fête s'est terminée par une valse endiablée de notre centenaire dans les bras de son fils.

Le lendemain, rebelote pour accueillir St-Nicolas et la " mère fouettard " sur son poney. Petits et grands les attendaient avec impatience et ont reçu le cornet traditionnel et les encouragements ou réprimandes de St-Nicolas. Malgré un froid de canard, les enfants se bousculaient pour faire un tour en poney. Le vin chaud, la soupe à la courge et les douceurs furent les bienvenus après toutes ces émotions.

C'est toujours avec joie que nous accueillons les visiteurs et amis de la Chomette. Alors à bientôt...

Marianne Cachelin

PAROISSE

CULTES

7 avril 2003 à 14h30

Culte à la Chomette

13 avril 2003 (Dimanche des Rameaux) à 10h00

Culte pour toute la ville au Temple du Bas de Neuchâtel, préparé par les catéchumènes

18 avril 2003 (Vendredi Saint) à 10h00

Culte à La Coudre

20 avril 2003 (Pâques) à 10h00

Culte à La Coudre

5 mai 2003 à 14h30

Culte à la Chomette

25 mai 2003 à 11h00

Culte unique pour la paroisse à la Chapelle de Chaumont avec les groupes d'enfants

2 juin 2003 à 14h30

Culte à la Chomette

8 juin 2003 (Pentecôte) à 10h00

Culte de confirmation à La Coudre

15 juin 2003 à 11h15

Culte à la Chapelle

ASSEMBLÉES

28 mars 2003 à 19h00

Assemblée annuelle de la paroisse à la salle de paroisse de La Coudre

3 mai 2003

Assemblée constitutive de la nouvelle paroisse de Neuchâtel à Collégiale

DÉCÈS

Toute notre sympathie à la famille de Hélène Mulder.